



COMMUNE DE LAHONCE

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021
DE LA COMMUNE
ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEXES
(ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET
COMMERCES)**

Eléments de contexte

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

L'exercice budgétaire 2021 a été réalisé avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en évitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Conseil Départemental, des autres Collectivités et des Etablissements Publics chaque fois que possible.

Selon l'INSEE, la population totale de la Commune de Lahonce s'élevait à 2 516 habitants au 1^{er} janvier 2021.

1) Compte administratif 2021 du budget principal de la commune

Le budget primitif de l'exercice 2021 a été voté par le Conseil Municipal le 6 avril 2021, et s'équilibrait comme suit au 31 décembre 2021 (prise en compte des décisions modificatives 2021) :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 527 859.21€	2 527 859.21€
Section d'investissement	2 329 652.42€	2 329 652.42€

Cette année, les dotations de l'Etat, dans leur globalité, ont légèrement diminué. Depuis l'année 2013, la perte des dotations de l'Etat pour la commune de Lahonce est détaillée comme suit :

Dotations de l'Etat à la commune de Lahonce

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire	243 133.00€	231 088.00€	201 749.00€	178 021.00€	169 527.00€	176 062.00€	171 882.00€	172 816.00€	171 167.00€
Dotation solidarité rurale	23 577.00€	24 036.00€	24 967.00€	26 818.00€	28 617.00€	29 107.00€	29 599.00€	30 367.00€	31 203.00€
Dotation nationale de péréquation	32 700.00€	30 637.00€	27 573.00€	26 050.00€	24 235.00€	12 881.00€	11 593.00€	10 434.00€	9 391.00€
TOTAL	299 410.00€	285 761.00€	254 289.00€	232 905.00€	224 396.00€	218 050.00€	213 074.00€	213 617.00€	211 761.00€

Depuis 2013 à aujourd'hui, les dotations de l'Etat ont subi une baisse de 29.27%.

Toutefois, le budget primitif de l'exercice 2021 a été voté sans augmentation des taux de fiscalité locale.

Au terme de l'exercice 2021, la Commune de Lahonce a établi le compte administratif de l'exercice. Ce document présente l'exercice budgétaire effectué par la collectivité. Il constitue l'arrêté des comptes de l'ordonnateur pour l'année 2021. Il est voté par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 11 avril 2022, après avoir entériné le compte de gestion, établi quant à lui par le comptable public.

La présente note constitue une synthèse du compte administratif 2021.

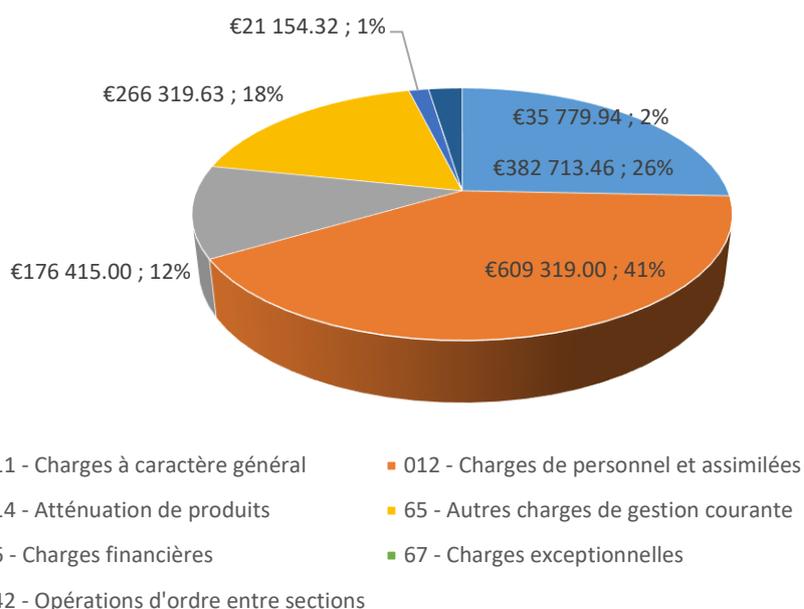
Présentation synthétique du compte administratif 2021- Section de fonctionnement

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

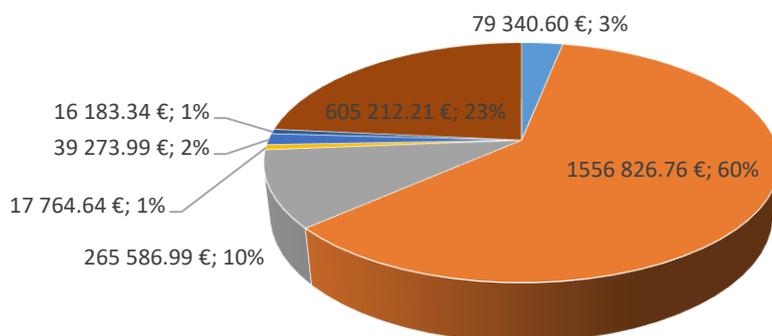
SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHARGES		PRODUITS	
011 - Charges à caractère général	382 713.46 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	79 340.60 €
012 - Charges de personnel et assimilées	609 319.00 €	73 - Impôts et taxes	1 556 826.76 €
014 - Atténuation de produits	176 415.00 €	74 - Dotations, fonds divers et réserves	265 586.99 €
65 - Autres charges de gestion courante	266 319.63 €	013 - Atténuation de charges	17 764.64 €
66 - Charges financières	21 154.32 €	75 - Autres produits de gestion courante	39 273.99 €
67 - Charges exceptionnelles	99.00 €	76 - Produits financiers	35.71 €
022 - Dépenses imprévues	- €	77 - Produits exceptionnels	16 183.34 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 456 020.41 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 975 012.03 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	35 779.94 €	042- Opérations d'ordre entre sections	0.00 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	1 491 800.35 €	TOTAL DES RECETTES	1 975 012.03 €
		Excédent de fonctionnement n-1 reporté	605 212.21 €
		TOTAL DES RECETTES REALISEES	2 580 224.24 €
		<i>Résultat au 31/12/2021</i>	<i>1 088 423.89 €</i>

CHARGES SECTION DE FONCTIONNEMENT



PRODUITS SECTION DE FONCTIONNEMENT



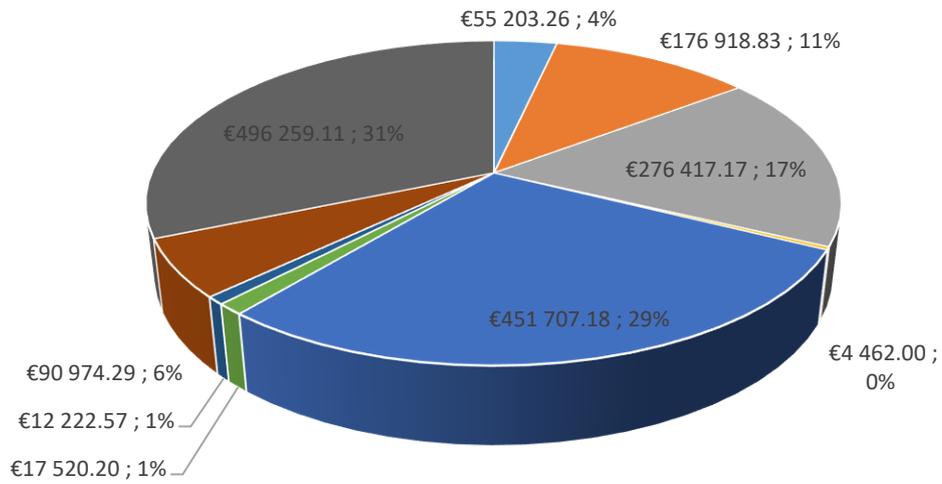
- 70 - Produits des services, domaines et ventes
 - 74 - Dotations, fonds divers et réserves
 - 75 - Autres produits de gestion courante
 - 77 - Produits exceptionnels
- 73 - Impôts et taxes
 - 013 - Atténuation de charges
 - 76 - Produits financiers
 - Excédent de fonctionnement n-1 reporté

Présentation synthétique du compte administratif 2021- Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

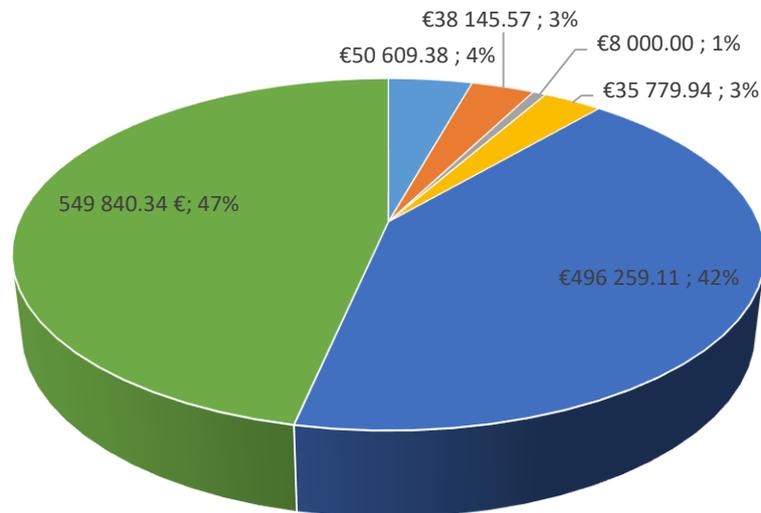
CHARGES		PRODUITS	
20 - Immobilisations incorporelles	55 203.26 €		
21 - Immobilisations corporelles	176 918.83 €		
23 - Immobilisations en cours	276 417.17 €		
10 - Dotations Fonds divers Réserves	4 462.00 €		
Opération 102 - Voies piétonnes	451 707.18 €		
Opération 103 - Mobilier abbaye	17 520.20 €	10 - Dotations Fonds divers Réserves	50 609.38 €
Opération 104 - Embellissement	12 222.57 €	12 - Subventions d'équipement	38 145.57 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	994 451.21 €	Opération 102 - Voies piétonnes	8 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	90 974.29 €	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	96 754.95 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 085 425.50 €	040 - Opérations d'ordre en section	35 779.94 €
		041- Opérations patrimoniales	496 259.11 €
041 - Opérations patrimoniales	496 259.11 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	532 039.05 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	496 259.11 €	Excédent de fonctionnement n-1 reporté	549 840.34 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	1 581 684.61 €	TOTAL DES RECETTES REALISEES	1 178 634.34 €
		<i>Résultat au 31/12/2021</i>	-403 050.27 €

CHARGES SECTION D'INVESTISSEMENT



- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours
- 10 - Dotations Fonds divers Réserves
- Opération 102 - Voies piétonnes
- Opération 103 - Mobilier abbaye
- Opération 104 - Embellissement
- 16 - Emprunts et dettes assimilés
- 041 - Opérations patrimoniales

PRODUITS SECTION D'INVESTISSEMENT

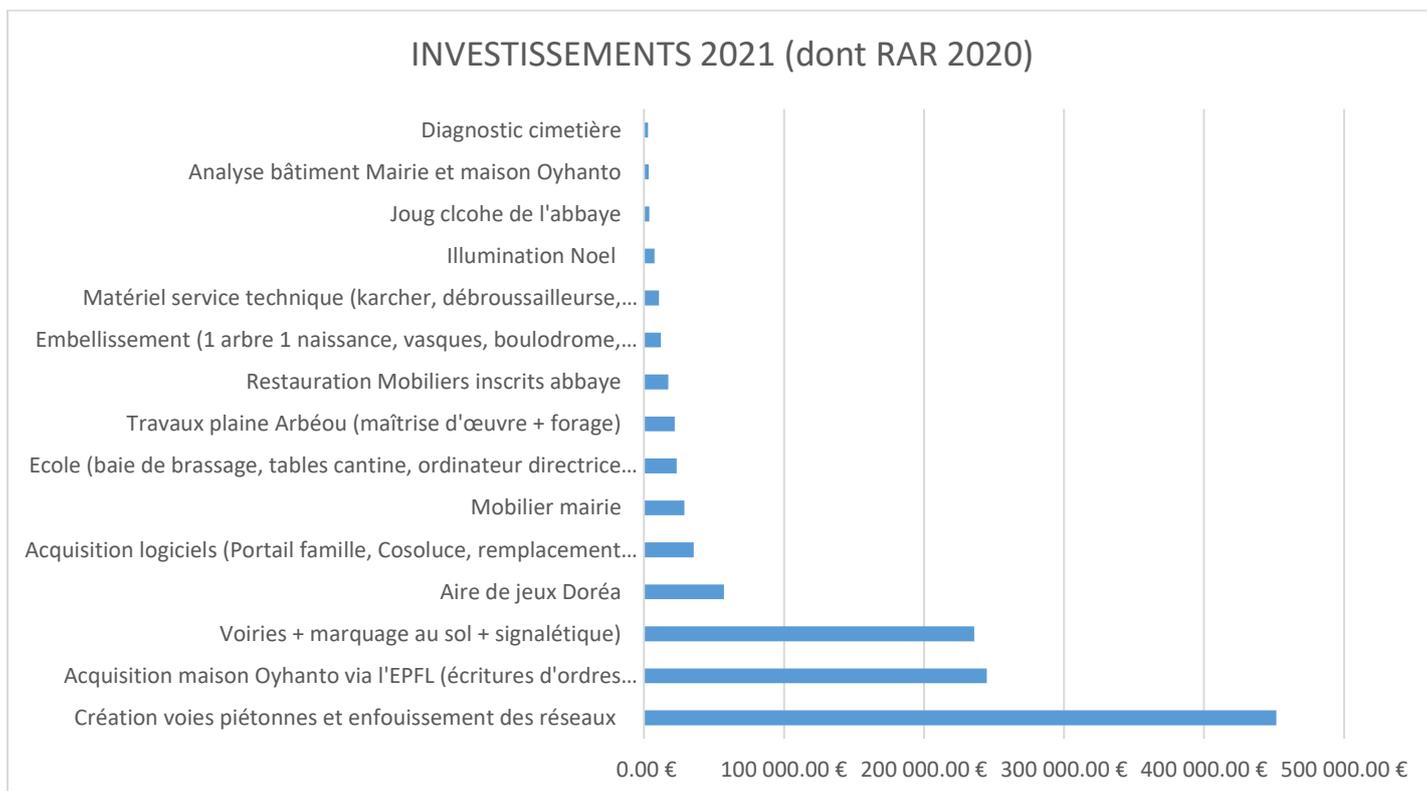


- 10 - Dotations Fonds divers Réserves
- 12 - Subventions d'équipement
- Opération 102 - Voies piétonnes
- 040 - Opérations d'ordre en section
- 041 - Opérations patrimoniales
- Excédent de fonctionnement n-1 reporté

Les principaux programmes d'investissement réalisés en 2021

	CA 2021 (y compris RAR 2020)
Création voies piétonnes et enfouissement des réseaux	451 707.18 €
Acquisition maison Oyhanto via l'EPFL (écritures d'ordres budgétaires)	339 364.55 €
Voiries + marquage au sol + signalétique)	235 971.00 €
Aire de jeux Doréa	57 095.60 €
Acquisition logiciels (Portail famille, Cosoluce, remplacement serveur, hébergement mails Microsoft, agenda partagé)	35 467.00 €
Mobilier mairie	28 952.67 €
Ecole (baie de brassage, tables cantine, ordinateur directrice de l'école, armoire chauffante cantine, aménagements sieste, VMC)	23 349.00 €
Travaux plaine Arbéou (maîtrise d'œuvre + forage)	21 912.00 €
Restauration Mobiliers inscrits abbaye	17 520.20 €
Embellissement (1 arbre 1 naissance, vasques, boulo-drome, bancs)	12 222.57 €
Matériel service technique (kärcher, débroussailleuse, souffleur, enrouleur arrosage gazon)	10 711.00 €
Illumination Noël	7 481.88 €
Joug clocher de l'abbaye	3 835.00 €
Analyse bâtiment Mairie et maison Oyhanto	3 400.00 €
Diagnostic cimetière	3 000.00 €
TOTAL	1 251 989.65 €

Au cours de l'année 2021, la Commune de Lahonce a poursuivi le financement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques conduit lors de la création des voies piétonnes. Le programme de réfection de la voirie 2021 concernait principalement les voiries suivantes : chemin l'umberry, Etchoyan, rue de la Fontaine et le chemin l'barbide.



A la clôture de l'exercice 2021, il convient de noter que la commune de Lahonce a réalisé 89.95% des investissements inscrits sur le budget prévisionnel 2021 :

Investissements inscrits au BP 2021 dont RAR 2020	1 799 793.31€
Investissements réalisés au CA 2021 dont RAR 2020	1 618 997.48€
Pourcentage de réalisation	89.95%

Tableau des subventions reçues en 2021

	DETR	DRAC	Département	CAPB	Autres	TOTAL
Création voies piétonnes et enfouissement des réseaux					6000.00€ (Orange)	6 000.00 €
Travaux Abbaye + Restauration Mobiliers inscrits abbaye		6 000.00 €				14 524.40 €
Ad'AP	3 009.00 €			8 000.00 €		11 009.00 €
Abris bus			10 104.70 €			10 104.70 €
Aire de jeux	19 031.87 €					19 031.87 €
						60 669.97 €

Endettement de la Commune

En 2021, le remboursement annuel de la dette globale a été opéré commune suit :

	Capital	Intérêts	TOTAL	Capital restant dû
Remboursement de la dette bancaire	89 688.70 €	20 542.37 €	110 231.07 €	393 719.47 €
Remboursement de la dette SDEPA	1 285.59 €	611.95 €	4 571.98 €	28 659.49 €
TOTAL	90 974.29 €	21 154.32 €	114 803.05 €	422 378.96 €

Pour rappel, l'encours de la dette en 2014 était de 1 091 617€.

A la clôture de l'exercice 2021, l'encours de la dette de la Commune de Lahonce est de 422 378.96€ et la capacité de désendettement de la commune est estimée à moins d'une année. Ce ratio est un indicateur de solvabilité financière de la collectivité. Il permet de déterminer le nombre d'années théoriques nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre toute son épargne brute (différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement). Il est également admis qu'un ratio inférieur à 10 de façon stable traduit une situation saine.

Niveau des taux d'imposition

Pour l'année 2021, les taux des deux taxes directes locales (foncier bâti, foncier non bâti) et par conséquent le produit attendu a été fixé comme suit :

Nature impôts	Taux 2021	Bases 2021	Produit 2021
Taxe foncière bâti	31.16 %	2 909 000	906 444.00€
Taxe foncière non bâti	55.99 %	35700	19 988.00€
		TOTAL	926 432.00€

Effectif de la collectivité et charges de personnel

Au 31 décembre 2021, la Commune de Lahonce emploie 20 agents (titulaires, stagiaires, contractuels) répartis selon les différentes filières de la Fonction Publique territoriale :

- Filière administrative : 6 agents
- Filière sanitaire et social : 3 agents
- Filière animation : 2 agents
- Filière technique : 9 agents

Au total, les charges de personnel s'élevaient à 609 319.00 € €.

2) Compte administratif 2021 du budget annexe des Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Le budget annexe Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'exercice 2021 a été voté par le Conseil Municipal le 6 avril 2021, et s'équilibrait comme suit au 31 décembre 2021 (prise en compte des décisions modificatives 2021) :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	366 570.15 €	366 570.15 €
Section d'investissement	8 634.00 €	8 634.00 €

Depuis 2016, la commune a décidé de créer un ALSH 3-10 ans pour les périodes des mercredis et des vacances scolaires. Aujourd'hui, la commune propose les services suivants :

- Un ALSH 3-10 ans pour les périodes scolaires
- Un ALSH 3-10 ans pour les périodes des mercredis et des vacances scolaires
- Un ALSH 11-17 ans pour les périodes des vendredis soir et des vacances scolaires

Au 31 décembre 2021, la Commune de Lahonce emploie 13 agents (titulaires, stagiaires, contractuels) de la filière animation de la Fonction Publique territoriale :

Dans le courant de l'année, la Commune fait appel à des emplois saisonniers dans le cadre de Contrats Educatifs d'Engagement, afin de répondre aux besoins générés par les ALSH lors des vacances scolaires. Au total, les charges de personnel s'élevaient à 276 393.45€.

En 2007, le Conseil Municipal de Lahonce avait approuvé la création d'un budget annexe Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

La structuration actuelle du service enfance jeunesse avec la mise en place du Portail Famille amène la collectivité à dissoudre le budget annexe Accueil de Loisirs Sans Hébergement et l'intégrer vers le budget principal de la commune ; l'objectif est de permettre l'édition d'une facture unique pour la tarification des services des accueils de loisirs de Lahonce.

Le Conseil Municipal en date du 13 décembre 2021 a décidé la dissolution du budget annexe « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » à la fin de l'exercice 2021 et l'intégration des comptes dudit budget dans le budget principal de la commune à compter du 1er janvier 2022.

Le résultat 2021 du budget annexe « Accueil de Loisirs Sans Hébergement », en fonctionnement et investissement, sera affecté dans les comptes 2022 du budget principal de la commune.

Présentation synthétique du compte administratif 2021- Section de fonctionnement

CA 2021 ALSH

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHARGES		PRODUITS	
011 - Charges à caractère général	72 599.48 €	013 - Atténuation de charges	- €
012 - Charges de personnel et assimilées	276 393.45 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	44 233.97 €
65- Autres charges de gestion courante	10 000.65 €	74 - Dotations, fonds divers et réserves	231 094.40 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	75 - Autres produits de gestion courante	0.58 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	358 993.58 €	77 - Produits exceptionnels	- €
042 - Opérations d'ordre entre section	1 258.00 €	TOTAL DES RECETTES REALISEES	275 328.95 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	1 258.00 €	042 - Opérations d'ordre entre section	1 066.92 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	360 251.58 €	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	- €
		TOTAL DES RECETTES RÉELLES	276 395.87 €
		<i>Excédent de fonctionnement n-1 reporté</i>	16 513.35 €
		TOTAL DES RECETTES RÉALISEES	292 909.22 €
		<i>Résultat au 31/12/2021 :</i>	- 67 342.36 €

Présentation synthétique du compte administratif 2021- Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHARGES		PRODUITS	
		1068 - Excédent de fonctionnement	0.00 €
		TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0.00 €
21 - Immobilisations corporelles	6 285.88 €	40 - Opérations d'ordre en section	1 258.00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	6 285.88 €	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	1 258.00 €
040 - Opérations d'ordre entre section	1 066.92 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 258.00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	7 352.80 €	<i>Excédent de fonctionnement n-1 reporté</i>	792.23 €
		TOTAL DES RECETTES RÉALISEES	2 050.23 €
		<i>Résultat au 31/12/2021 :</i>	-5 302.57 €

3) Compte administratif 2021 du budget annexe des Commerces

Le budget annexe des Commerces de l'exercice 2021 a été voté par le conseil municipal le 6 avril 2021, et s'équilibrait comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	52 540.07€	52 540.07€
Section d'Investissement	58 788.18€	58 788.18€

Présentation synthétique du compte administratif 2021- Section de fonctionnement

CA 2021 COMMERCES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHARGES		PRODUITS	
011 - Charges à caractère général	0.00 €		
66 - Charges financières	5 826.21 €	70 - Produits des services, domaines et ventes	9 432.00 €
67 - Charges exceptionnelles	0.00 €	75 - Autres produits de gestion courante	20 629.79 €
22 Dépenses imprévues	0.00 €	77 - Produits exceptionnels	- €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 826.21 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	30 061.79 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	5 826.21 €	excédent de fonctionnement de n-1	21 608.07 €
		TOTAL DES RECETTES REALISEES	51 669.86 €
		<i>Résultat au 31/12/2021</i>	45 843.65 €

Présentation synthétique du compte administratif 2021- Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHARGES		PRODUITS	
16 - Emprunts et dettes assimilées	15 953.95 €		
	1 560.38 €		
21 - Immobilisations corporelles	€	10 - Dotations Fonds divers réserves	17 243.97 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	17 514.33 €	TOTAL DES RECETTES REELLES	17 243.97 €
Déficit d'investissement reporté en n-1	17 243.97 €	TOTAL DES RECETTES REALISEES	17 243.97 €
TOTAL DES DEPENSES REALISEES	34 758.30 €	<i>Résultat au 31/12/2021</i>	-17 514.33 €

Fait à Lahonce, le mercredi 13 avril 2022

Le Maire,

David HUGLA

